
PLACE DU THERMALISME MÉDICAL AU SEIN DE LA THÉRAPEUTIQUE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE

Patrice Queneau

*Doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Saint-Etienne
Professeur de Thérapeutique*

Le thermalisme : une thérapie crédible, scientifiquement prouvée comme efficace et utile, au sens du Service médical rendu

La médecine thermale mérite-t-elle aujourd'hui davantage qu'une attention polie ou une nostalgie obsolète à rayer des livres de thérapeutique ? La réalité est tout autre : plusieurs dizaines d'études contrôlées randomisées (en simple ou en double aveugle) publiées dans des revues internationales indexées établissent aujourd'hui scientifiquement et sans conteste l'efficacité et plus encore l'utilité de la crénothérapie dans de nombreuses affections chroniques, au sens du Service médical rendu.

Est-ce à dire que l'on puisse parler d'« evidence based thermal medicine ? » La réponse est « oui » à l'heure où le thermalisme s'appuie sur des faits scientifiques, résultats de ces essais prospectifs, randomisés, comparatifs, portant sur des groupes de patients définis et sélectionnés. Ce thermalisme factuel est la clef des bonnes pratiques thermales.

Une thérapie sociale

L'espérance de vie a augmenté de façon majeure tout au long du XX^{ème} siècle. Il en est ainsi de l'espérance de vie totale, mais aussi de l'espérance de vie en bonne santé et sans incapacité. Avec cependant des inégalités sociales qui justifient l'aide du thermalisme, plus utile encore pour les citoyens qui doivent (ou ont dû) affronter des conditions de vie difficiles, professionnelles et/ou environnementales, imprégnées de stress, de vie trépidante et insécurisante.

Une thérapie économique pour la société et les malades eux-mêmes ?

C'est là notre conviction, que viennent étayer les premières études médico-économiques thermales.

Ce point de vue est conforté par l'opinion presque toujours favorable de milliers de malades qui viennent et reviennent en cure thermale, en prenant à leur charge personnelle en moyenne 70 % des frais réels engagés pendant leur cure ; ce qui représente un coût moyen non remboursé de 1.000 à 1.500 euros, suivant les prestations.

Cette participation financière des malades souligne combien ils tiennent à leur cure, qui les améliore souvent durablement (pendant de nombreux mois voire des années...) en

leur permettant de surcroît de souvent réduire fortement leur consommation de soins, notamment celle de médicaments pris au long cours, avec le coût et le risque inhérents, qu'il s'agisse d'antalgiques, d'anti-inflammatoires, d'antibiotiques, de psychotropes...

Une thérapeutique à vocation écologique et environnementale

Au jour où nous vivons les excès d'un principe de précaution poussé à l'extrême de l'utopie, l'obsession de la sécurité thérapeutique est un objectif premier du médecin ("*primum non nocere*"). Or quelle thérapeutique est sans danger, qu'elle soit médicamenteuse, chirurgicale ou d'autre nature ? Parmi celles qui offrent la sécurité maximale figure indiscutablement la crénothérapie, dont les progrès, en matière de sécurité sanitaire, sont majeurs, au bénéfice d'une démarche qualité exigeante, confortée par les auto-contrôles effectués par les établissements thermaux eux-mêmes.

L'environnement scientifique du XXI^{ème} siècle impose une médecine de très grande qualité, doublement exigeante en termes de sécurité et d'efficacité. Le thermalisme apporte ce double bénéfice à des patients saisis par des affections invalidantes et incapacitantes, avec leurs conséquences quotidiennes, physiques autant que psycho-affectives et sociales.

La France, leader du thermalisme médical dans le monde, peut être fière et heureuse de posséder une thérapeutique aussi enviable. Ne gâchons pas cet espace de santé précieux qui mérite amplement d'être consacré par la reconnaissance plus juste de ses travaux scientifiques qui en prouvent les *vertus thérapeutiques pour les malades, mais également le bénéfice social, écologique et économique pour les citoyens.*

Référence

Queneau P. Quelle place pour la médecine thermale dans les stratégies thérapeutiques du troisième millénaire ? In Queneau P, Boulangé M, Françon A, Graber-Duvernay B, Laroche C, Oudot J, Roques CF. *Médecine thermale. Faits et preuves*. Masson. Coll. des Abrégés. Paris 2000.282p.

